

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

9 juin 2021 de 10h à 12h

L'Assemblée générale s'est tenue par visioconférence pour respecter les consignes sanitaires en vigueur à cette date

▪ **Présents & votants**

Le nombre de votants est validé par un vote en ligne.

Le quorum est calculé en fonction de la participation aux votes.

ADHERENTS	QUORUM 25%	VOTANTS	%
217	54	147	67,74%

Le quorum est atteint et l'Assemblée Générale est ouverte.

▪ **Agenda**

- | | |
|--|--------------|
| 1. Accueil | G. Lhernould |
| 2. Rapport moral | G. Lhernould |
| 3. Rapport financier | C. Michelet |
| • résultats 2020 et prévisions 2021 | |
| 4. Résultats des votes : | C. Moullard |
| • Approbation des rapports et quitus | |
| 5. Perspectives et évolution de l'OTECI | G. Lhernould |
| 6. Résultats des votes : | C. Moullard |
| • Renouvellement partiel du Conseil d'Administration | |

Questions / réponses

Conclusion G. Lhernould

▪ **Rapport Moral et Rapport Financier**

Le Rapport Moral et le rapport financier ont été envoyés aux adhérents le 25 mai avant l'ouverture des votes et ont été présentés lors de l'AG. Ces présentations sont disponibles pour les adhérents sur le site Oteci membres.

■ Vote des résolutions 1 à 4

Les adhérents ont voté via l'application Balotile du 3 au 7 juin, avant l'AG. Le résultat a été présenté lors de l'AG.

- Résolutions 1 à 4 : le rapport moral, rapport financier, affectation du résultat et quitus aux administrateurs ont été adressés aux adhérents par mail le 25 mai 2021.
- Le vote n'est pas anonyme. Ce qui correspond à l'AGs classique avec un vote en séance à main levée.
- Depuis la loi du 21 février 2014 visant à reconnaître le **vote blanc aux élections**, les bulletins blancs sont décomptés séparément des votes nuls. En revanche, ils ne sont pas comptabilisés dans les suffrages exprimés qui seuls sont pris en compte dans le résultat de l'élection.

Résolution	Pour	Contre	Abstention	Résolution
1. L'Assemblée Générale, après avoir lu le Rapport Moral du Conseil d'Administration, approuve ce rapport	139 (93,3%)	1 (0,7%)	7	Adoptée
2. L'Assemblée Générale, après avoir lu le Rapport Financier du Conseil d'Administration, approuve ce rapport, ainsi que les comptes de l'exercice 2020	137 (98,6%)	2 (1,4%)	8	Adoptée
3. L'Assemblée Générale approuve l'affectation du résultat de l'exercice 2020 au compte « report à nouveau bénéficiaire », soit 34.737,24 euros	140 (93,3%)	1 (0,7%)	6	Adoptée
4. L'Assemblée Générale donne quitus aux Administrateurs de leur gestion pour l'année 2020.	136 (99,3%)	1 (0,7%)	10	Adoptée

■ Perspectives et évolution de l'Oteci

Gilles Lhernould nous fait partager deux axes d'évolution et une information :

Axes d'évolution :

1. Évolution dans l'orientation sociétale d'OTECI. En effet il est apparu qu'OTECI était parfois perçu comme une association proche d'une société commerciale de conseil. Suite à nombreuses discussions que Gilles a eu avec des adhérents OTECI il semble qu'il y ait une volonté de faire évoluer cette perception vers une notion Sociétale ; cela se confirme par les résultats du concours auprès de nos adhérents sur l'acronyme OTECI qui reflète cette évolution.
2. Notre appartenance à CASBC, regroupement de 4 associations de seniors AGIR, ECTI, EGEE et OTECI, est une bonne chose car d'une part cela nous permet de mieux faire reconnaître auprès des autorités le rôle des seniors dans la société et de valoriser notre valeur ajoutée et d'autre part de faciliter l'échange des pratiques entre ces 4 associations.

Information : Gilles nous informe qu'il ne se représentera pas à un cinquième mandat de Président d'OTECI, à la fois pour des raisons personnelles mais aussi parce qu'il pense qu'il est bon pour l'Association de laisser la place à d'autres. Un remplaçant a déjà été identifié par le Comité de Nomination. Gilles reste administrateur et participera toujours à l'activité d'OTECI.

• Vote des résolutions 5 à 9

Les adhérents ont voté via l'application Balotilo du 3 au 7 juin, avant l'AG. Le résultat a été présenté lors de l'AG.

- Résolutions 5 à 9 : Renouvellement partiel de 3 membres du Conseil d'Administration et nomination de deux nouveaux candidats aux fonctions d'Administrateur pour un mandat de 3 ans. Une note de présentation de la constitution du Conseil d'Administration et les lettres de candidature des deux nouveaux candidats au poste d'Administrateur a été envoyée aux adhérents par mail le 25 mai 2021.
- Le vote n'est pas anonyme. Ce qui correspond à l'AGs classique avec un vote en séance à main levée.
- Depuis la loi du 21 février 2014 visant à reconnaître le **vote blanc aux élections**, les bulletins blancs sont décomptés séparément des votes nuls. En revanche, ils ne sont pas comptabilisés dans les suffrages exprimés qui seuls sont pris en compte dans le résultat de l'élection.

Résolution	Pour	Contre	Abstention	Résolution
5. Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale approuve la nomination de Gilles MERLE DU BOURG aux fonctions d'Administrateur pour un mandat de 3 ans	138 (97,9%)	3 (2,1%)	6	Approuvée
6. Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale approuve la nomination de Marie Laure PELLOTIER aux fonctions d'Administrateur pour un mandat de 3 ans	135 (97,8%)	3 (2,1%)	9	Approuvée
7. Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale approuve le renouvellement du mandat d'administrateur de Pierre CARRON pour 3 ans	130 (95,6%)	6 (4,4%)	11	Approuvée
8. Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale approuve le renouvellement du mandat d'administrateur de Patricia LACROIX pour 3 ans	134 (99,3%)	1 (0,4%)	12	Approuvée
9. Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale approuve le renouvellement du mandat d'administrateur d' Alain MATHURIN pour 3 ans	128 (97%)	4 (3,0%)	15	Approuvée

• Questions / Réponses

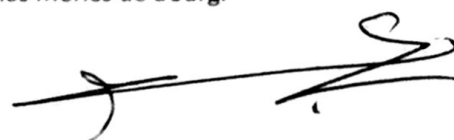
Les questions, suggestions et commentaires des participants ont été transmis et enregistrés par les 2 assesseurs, Elisabeth Pacaud et Jean Luc Ponchon. L'ensemble des réponses sera mis à disposition des adhérents sur le site OTECI membre en décembre 2020.

• Conclusion

En conclusion Gilles Lhernould, au nom de tous les adhérents, remercie Philippe Breton et Jacques Balmont pour leur participation au CA durant leurs deux mandats et souhaite la bienvenue aux deux nouveaux administrateurs, Marie-Laure Pelletier et Gilles Merles de Bourg.



Gilles Lhernould
Président



Christian Moullard
Secrétaire du Conseil d'administration